



Chers parents,

Voici quelques informations importantes concernant le bon déroulement de l'année patro 2014-2015.

Tout d'abord, l'affiliation sera de 30 euros, si votre enfant arrête avant la 3^{ème} réunion (12 octobre 2014) il vous sera reversé la somme de 15 euros (ce qui correspond au goûter, les 15 euros d'assurance ne seront pas remboursés). Après cette date aucun remboursement n'est possible. **Veillez payer l'affiliation au plus vite car tant que celle-ci n'est pas réglée votre enfant n'est pas assuré, tout accident sera à votre charge.** Sur le compte patro BE45 7925 1608 2589 en précisant le nom, prénom et la section de votre enfant surtout si c'est la maman qui effectue le paiement.

Ensuite, nous vous demanderons de **prévenir une semaine à l'avance de l'absence de votre enfant** à la réunion, par téléphone à un animateur de sa section (afin d'assurer une animation de qualité en fonction du nombre d'enfants présents). Nous attendons un maximum de présence de la part de votre enfant. Ce point est très important car trop d'enfants ne sont pas assez réguliers et cela pose problème dans la dynamique de groupe.

De plus, une réunion où vous pourrez rencontrer les animateurs sera organisée dans chaque section date et heure à définir avec les animateurs de vos enfants. Nous vous conseillons vivement d'y participer pour mieux les connaître, poser vos questions et être au courant des règles de base de chaque section.

Nom et prénom des présidentes de cette année :

Baguette Camille 0499/186580

Piron Camille 0499/267200

Trésorerie :

Bloemen Benjamin 0495/752084

Piron Corentin 0470/234325

N'oubliez pas de visiter notre site patro où vous y retrouvez des photos, les papiers importants, la description des sections et une petite présentation de chaque animateur.

<http://patro.thimister-clermont.be/>

Merci d'avoir prêté attention à ces différentes informations et merci de nous faire confiance une année de plus!

La présidence et les animateurs